

Expédition d'aliments et de produits agricoles en provenance d'Hawaï vers le territoire continental des États-Unis

L'Animal and Plant Health Inspection Service (Service d'inspection sanitaire des animaux et des plantes, APHIS) de l'U.S. Department of Agriculture (Département de l'Agriculture des États-Unis, USDA) interdit ou restreint l'introduction de nombreux produits agricoles en provenance d'Hawaï sur le territoire continental des États-Unis, notamment la plupart des fruits et légumes frais et certains types de plantes et de fleurs. En effet, ces articles pourraient abriter un dangereux passager clandestin : un organisme nuisible envahissant ou une maladie. Un seul fruit ou une seule plante portant un organisme nuisible envahissant ou une maladie pourrait causer des millions de dollars de dégâts, demander des efforts d'éradication coûteux, et entraîner un manque à gagner et une augmentation des prix des aliments.

Tous les articles agricoles, y compris les fruits et légumes frais, les plantes, les fleurs et l'artisanat fabriqué à partir de plantes ou de bois doivent être inspectés par l'APHIS et déclarés absents d'organismes nuisibles avant de les apporter à un bureau de fret aérien, à la poste ou à un service de messagerie. Les personnes qui envoient illégalement des articles agricoles par courrier sont passibles de sanctions pénales ou civiles.

Fruits et légumes frais

L'expédition de la plupart des fruits et légumes frais d'Hawaï vers le territoire continental des États-Unis est interdite en raison du risque d'introduction de certains organismes nuisibles envahissants ou de certaines maladies. Il existe toutefois quelques exceptions. La noix de coco et l'ananas frais sont autorisés après inspection. La papaye, l'abiou, l'atemoya, la banane, la feuille de curry, le fruit de dragon, le longane, le litchi, le mangoustan, le ramboutan, la carambole et la patate douce frais sont autorisés, mais doivent être traités dans une installation approuvée par l'USDA et préservés dans des récipients étanches dûment libellés et estampillés.

L'expédition de fruits et légumes transformés est autorisée. Les méthodes de transformation comprennent la cuisson, le séchage ou la congélation. Dans le cas de la congélation, tous les fruits doivent être bien congelés au moment de l'inspection. Les mangues congelées doivent être dénoyautées.

Pour obtenir de plus amples informations sur les méthodes de transformation approuvées, contactez l'APHIS. Les numéros de téléphone des bureaux locaux de l'APHIS à Hawaï sont indiqués à la page suivante.

Articles courants en provenance d'Hawaï autorisés sur le territoire continental des États-Unis après inspection

- Sable de plage
- Noix de coco
- Aliments en conserve produits commercialement
- Graines séchées et arrangements décoratifs
- Fleurs, guirlandes de fleurs et feuillage frais (sauf les fleurs et feuilles d'agrumes et d'espèces apparentées, ou toute autre partie de la plante, ainsi que la liane de jade ou la fleur de lune)
- Mousse espagnole
- Pommes de terre irlandaises ou blanches
- Ananas frais
- Fruits traités comme la papaye, l'abiou, l'atemoya, la banane, la feuille de curry, le fruit de dragon, le longane, le litchi, le mangoustan, le ramboutan, la carambole et la patate douce¹
- Plantes et boutures²
- Roches et pierres
- Coquillages, sauf les coquilles d'escargot
- Guirlandes de graines et bijoux en graines
- Bois (y compris le bois flotté et les bâtonnets) et roses en bois (séchées)



¹ Ces fruits doivent être traités dans une installation approuvée par l'USDA et préservés dans des récipients dûment libellés et estampillés.

² Pour la certification du matériel végétal à racines, contactez le Département de l'Agriculture d'Hawaï.

Articles courants en provenance d'Hawaï interdits sur le territoire continental des États-Unis

- Fruits et légumes frais, sauf ceux indiqués comme autorisés
- Baies de toute sorte, y compris les baies de café fraîches et le raisin de mer
- Cactus ou parties de cactus
- Parties de cotonnier, y compris les capsules de coton
- Fleurs fraîches de liane de jade et de fleur de lune
- Pomme d'amour et fruit frais de baquois (Pandanus)
- Insectes et escargots vivants
- Graines avec des restes de fruit et gousses fraîches
- Terre ou plantes en terre
- Canne à sucre
- Liseron d'eau (ong choy)
- Patate douce (crue)
- Bois jasmin



Ces informations sont sujettes à modification. Pour obtenir les informations les plus récentes, contactez votre bureau local de l'APHIS :

Honolulu	(808) 834-3220
Kona	(808) 326-1252
Kauai	(808) 632-2511
Hilo	(808) 933-6930
Maui	(808) 877-5261

Pour obtenir des informations sur la certification des plantes et des boutures, contactez le Département de l'Agriculture d'Hawaï :

Honolulu	(808) 832-0566
Hilo	(808) 974-4141
Kauai	(808) 241-7135
Maui	(808) 872-3848
Kona	(808) 326-1077

Pour de plus amples informations, consultez le site internet de l'APHIS : www.aphis.usda.gov/travel.